

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
UN PEUPLE • UN BUT • UNE FOI

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP  
DE DAKAR

OFFICE DU BACCALAUREAT

# ATTESTATION PROVISOIRE

N° 0039279

67879

Le Directeur de l'Office du Baccalauréat, soussigné, certifie que :

**Monsieur Mohamed THIANDOUM**

Né le 07 Juin 1992 à KAOLACK (SENEGAL)

a obtenu le certificat d'aptitude au grade de

**BACHELIER DE L'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRE**

**SERIE L2 : SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES**

**SESSION NORMALE - 2017**

Le 19 Juillet 2017

Centre de KAHONE

Jury N° 786

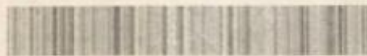
avec la mention **PASSABLE**

Fait à DAKAR, le 11 Août 2017



**Babou DIAHAM**

**TRES IMPORTANT :** La présente attestation est provisoire et valable pour une période de deux ans au plus. Un an après la date portée ci-dessus le titulaire devra accomplir auprès de l'Office du Baccalauréat les démarches nécessaires en vue de l'établissement du diplôme définitif, qui ne sera délivré qu'à l'impétrant (e) en personne, contre remise de la présente attestation provisoire et éventuellement paiement des frais d'envoi. **En aucun cas, il ne peut être délivré de duplicata ni de l'attestation ni du diplôme.** Il est recommandé de faire établir de l'un comme de l'autre des copies ou photocopies qui doivent être certifiées conformes à l'original par le Maire ou par le Commissariat de Police.



THIM - 199113 - 291171 - 417313 - 413325 CLE : 79084101/790801